

Publié le 5 juillet 2024

La CTS Strasbourg « en route vers demain »

La Spl Compagnie des Transports strasbourgeois (CTS) s'est fortement engagée dans la transformation de ses statuts en vue de devenir une entreprise à mission. Emmanuel Auneau, son directeur général, explique les raisons de cette démarche volontariste.



Dix-huit mois. C'est le temps qu'il a fallu à **CTS** pour préparer la démarche et aboutir à la reconnaissance d'entreprise à mission. Il a d'abord fallu attendre le feu vert des actionnaires avant d'enclencher un travail collaboratif en interne, concrétisé par la **mise en place d'un groupe de travail de 11 salariés de l'entreprise représentant les différents métiers de la Spl**. « Ce travail a été essentiel pour définir la raison d'être de l'entreprise et les objectifs de l'entreprise à mission dans les statuts. Je peux vous garantir que chaque mot a été pesé », assure **Emmanuel Auneau**.

Partager l'expérience

Le 4 mai 2023, le CA a validé la modification des statuts de l'entreprise. La Spl a adhéré à la [Communauté des entreprises à mission](#), association créée en décembre 2018, et se positionne comme un ambassadeur volontaire au sein de la **Région Grand-Est**. « Nous voulons partager cette expérience parce qu'elle nous paraît essentielle », confirme le directeur. Cette évolution procède de la même philosophie et de la même intention que le projet d'entreprise de l'Epl pour la période 2021-2025 « [En route vers demain](#) » mais fixe ses engagements à plus long terme. **Cette démarche a déjà permis d'améliorer les conditions de travail, de conduite et de sécurité des personnels et des usagers.**

Une volonté ancrée dans l'histoire

« Cette démarche est en parfaite cohérence avec la démarche de **l'Eurométropole** (Ndlr, qui détient 80 % de l'actionnariat de CTS, les 20 % restants étant détenus par la Région Grand-Est) qui figure dans le 'Pacte pour une économie locale durable'. Ce pacte fédère notamment les acteurs économiques locaux qui s'engagent dans des démarches responsables et de transitions (écologie, sociale, numérique) au bénéfice du territoire et du tissu économique métropolitain ». Il est vrai que CTS n'est pas une entreprise comme une autre, comme en témoigne sa raison d'être : « **Depuis 1877, la CTS est riche de son histoire et forte des femmes et des hommes qui la composent.** Fière d'exercer sa mission de service public, elle a à cœur de créer du lien, de faciliter au quotidien la mobilité de ses clients, de contribuer à structurer le territoire et de répondre aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques ».

Montrer à l'Eurométropole que la CTS roule dans la bonne direction

Cinq objectifs balisent le chemin de la Spl, déclinés comme suit : **pour notre planète, pour nos clients, pour nos salariés, pour l'économie de notre territoire, pour notre développement.** Ainsi, pour la planète, en 2022 et 2023, le prolongement de la ligne G, **la fin des derniers bus diesel** et la promotion des écogestes ont marqué la volonté de la CTS d'aller vers un devenir meilleur. « L'entreprise à mission nous réunit autour d'une raison d'être, cette inscription dans les statuts ancre des engagements forts quelles que soient la couleur politique ou la direction de l'entreprise. Enfin si le statut de Spl évite des logiques de mise en concurrence, le renouvellement du contrat de concession avec l'Eurométropole de Strasbourg (fin le 31 décembre 2030) exige de **démontrer à la collectivité que le modèle de la Spl est le bon** et qu'il faut le maintenir pour que le contrat soit renouvelé de manière évidente », conclut Emmanuel Auneau.

Par Stéphane MENU